>> Prix Européens de la Promotion de l'Esprit d'Entreprise

Avez-vous encouragé l'esprit d'entreprise ?

Les Prix européens de la Promotion de l'Esprit d'Entreprise identifient et récompensent les initiatives les plus fructueuses destinées à promouvoir l'entreprise et l'entrepreneuriat en Europe.

Ce concours européen présente les meilleures politiques et pratiques dans le domaine de l'entrepreneuriat et du soutien aux entreprises, sensibilise à la valeur ajoutée de l'entrepreneuriat et encourage et inspire les entrepreneurs potentiels.

Une initiative de la Commission Européenne, Direction générale du Marché intérieur, de l'Industrie, de l'Entrepreneuriat et des PME, en collaboration avec les Etats membres et les pays participants à ce concours.

economie
SPF Economie, P.M.E., Classes moyennes et Energie

Commission européenne

.be

Qui peut participer ?

- les autorités nationales, régionales et locales impliquées dans la promotion de l'esprit d'entreprise ;
- les partenaires privés qui contribuent aux politiques mises en œuvre par ces autorités.

Vous pouvez participer en présentant un projet ou une initiative couronné(e) de succès ayant permis de promouvoir l'esprit d'entreprise au niveau national, régional ou local et, partant, de stimuler l'économie.

Condition supplémentaire : votre projet doit exister depuis au moins deux ans.

Catégories de prix ?

Vous pouvez choisir de concourir dans l'une des six catégories de prix suivants :

- Promotion de l'esprit d'entreprise
- Investissement dans les compétences entrepreneuriales
- Amélioration des conditions de marché
- Soutien à l'internationalisation des entreprises
- Soutien au développement des marchés verts et à l'utilisation efficace des ressources
- Entrepreneuriat responsable et d'intégration sociale

Comment pouvez-vous participer ?

Demandez un formulaire de participation à la personne de contact belge.

Vous pouvez introduire votre candidature jusqu'au **lundi 09 mai 2016**.

Calendrier et procédure

Durant la première phase de sélection, votre candidature est examinée par un jury belge. Celui-ci retient deux projets au maximum et les propose ensuite au niveau européen de ce concours.

Un jury européen évalue les projets qui lui ont été transmis par les Etats membres et autres nations européennes et nomine trois initiatives par catégorie de prix.

Les lauréats des différentes catégories de prix seront proclamés au cours d'une cérémonie de remise des prix qui se tiendra le 24 novembre 2016 à Bratislava (Slovaquie). L'initiative la plus créative et promouvant le mieux l'esprit d'entreprise recevra le Grand Prix du Jury.

Votre candidature sera évaluée par chaque jury sur la base des critères suivants :

- Originalité et faisabilité
- Impact sur l'économie locale
- Amélioration des relations entre les intervenants locaux
- Reproductibilité du projet dans d'autres régions d'Europe

Plus d'informations ?

Vous trouverez plus d'informations sur le concours national sur les pages web suivantes :

http://economie.fgov.be/fr/entreprises/Esprit_entreprise/Prix_europeens_Esprit_Entreprise/

ou

http://ec.europa.eu/growth/smes/support/enterprise-promotion-awards/index_en.htm

ou contactez la personne de contact belge pour les Prix européens :

SPF Economie, P.M.E., Classes moyennes et Energie
Direction générale de la Politique des P.M.E.
Observatoire des PME
North Gate
4e étage, bureau B29
Boulevard du Roi Albert II 16
1000 Bruxelles

Tél. : +32 2 277 82 52

E-mail : info.EEPA@economie.fgov.be

La Belgique et les Prix Européens de la Promotion de l'Esprit d'Entreprise

Au cours des neuf éditions de ce concours, la Belgique s'est déjà retrouvée à trois reprises sur la plus haute marche du podium.

- En 2006, le projet « Fondation pour la Recherche et l'Enseignement de l'Esprit d'Entreprendre (FREE) » a obtenu le prix dans la catégorie « Investissement dans le capital humain ».
- En 2007, le projet « Cap'Ten, sois capitaine de ton projet » de l'ICHEC–PME a remporté le prix dans cette même catégorie.
- En 2013, le projet « Starterscontracten voor ondernemers », introduit par la ville de Gand, s'est vu décerner le prix dans la catégorie « Amélioration des conditions de marché » et, pour la troisième fois, a offert un vainqueur à la Belgique.

En 2015, la Belgique a sélectionné le projet « ACCIO » de la haute école Artevelde, concourant dans la catégorie de prix « Investissement dans les compétences entrepreneuriales » et, dans la catégorie de prix « Promotion de l'esprit d'entreprise », le projet « Collaboration écoles-entreprises en province de Luxembourg » de la Province de Luxembourg, pour participer au niveau européen de ce concours.

Découvrez ces projets sur les sites web suivants :

SPF Economie

http://economie.fgov.be/fr/entreprises/Esprit_entreprise/Prix_europeens_Esprit_Entreprise/

« ACCIO » – haute école Artevelde

http://www.arteveldehogeschool.be/accio-home

« Collaboration écoles-entreprises en province de Luxembourg » - Province de Luxembourg

http://www.province.luxembourg.be/fr/collaboration-ecoles-entreprises.html?IDC=3732

Editeur responsable : Jean-Marc Delporte - N° d'entreprise : 0314.595.348 - 063-16 - ©fotolia.com